

VILLE DE PONT-DE-CLAIX

DECISION DU MAIRE n° 092 / 2020

Service : Marchés
Tel : 04.76.29.86.73
ref. : ASS2025

**OBJET : AUTORISATION DE LANCER ET SIGNER UN MARCHÉ EN DOMMAGE
OUVRAGE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE REAMENAGEMENT
D'UN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-17, L 2122-18, L 2122-22, L 2122-23

VU la délibération n° 1 du Conseil Municipal du 4 juin 2020 déléguant à Monsieur le Maire les pouvoirs prévus par le Code Général des Collectivités Territoriales et en cas d'absence ou d'empêchement du Maire au Premier Adjoint, puis à défaut aux adjoints pris dans l'ordre du tableau

VU l'arrêté du Maire n°133/2020 du 2 décembre 2020 portant délégation de fonction et signature à Monsieur Sam TOSCANO, 1er Maire-Adjoint et notamment subdélégation des attributions du Conseil Municipal indiquées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales en matière de marchés publics.

CONSIDERANT la nécessité de conclure un contrat d'assurance en dommage ouvrage pour couvrir la collectivité contre les risques de désordres matériels susceptibles d'affecter le bâtiment et également de souscrire une option « tous risques chantier » pour s'assurer contre les désordres pouvant affecter la phase chantier.

DECIDE

ARTICLE 1 : de lancer la publicité pour la mise en concurrence et signer le marché afférent.

Le marché prendra effet au moment de l'attribution de l'ensemble des lots du marché de travaux relatif à l'opération et prendra à l'échéance de la garantie décennale, qui court à compter de la fin de la période de Garantie de Parfait Achèvement.

Le montant prévisionnel du marché est de 23 000 €HT

Acte rendu exécutoire par :
- dépôt en Préfecture le 11 janvier 2021
- publication le 11 janvier 2021
- et notification service marchés

A PONT DE CLAIX, le 5 janvier 2021

Pour le Maire et par délégation,
Le 1er Maire Adjoint,
Sam TOSCANO





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX

Utilisateur : TSIGRIS Gaelle

Paramètre de la transaction :

| | |
|--|---|
| Type de transaction: | Transmission d'actes |
| Nature de l'acte: | Délibérations |
| Numéro de l'acte: | DEC_2020_092 |
| Date de la décision: | 2021-01-05 00:00:00+01 |
| Objet: | Autorisation de lancer et signer un marché en dommage ouvrage pour les travaux de réhabilitation et de réaménagement d'un établissement d'accueil de jeunes enfants |
| Documents papiers complémentaires: | NON |
| Classification matières/sous-matières: | 1.1.2.1 - Marchés publics inférieurs à 1 000 000 d'euros HT |
| Identifiant unique: | 038-213803174-20210105-DEC_2020_092-DE |
| URL d'archivage: | Non définie |
| Notification: | Non notifiée |

Fichier contenus dans l'archive :

| Fichier | Type de fichier | Taille du fichier |
|--|-----------------|-------------------|
| nom de métier: 038-213803174-20210105-DEC_2020_092-DE-1-1_0.xml | text/xml | 1079 |
| nom de original: DEC_2020_092marches.pdf | application/pdf | 105345 |
| nom de métier: 99_DE-038-213803174-20210105-DEC_2020_092-DE-1-1_1.pdf | application/pdf | 105345 |

Cycle de vie de la transaction :

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|-------------------------------|------------------------------------|
| Posté | 11 janvier 2021 à 11h14min31s | Dépôt initial |
| En attente de transmission | 11 janvier 2021 à 11h14min31s | Accepté par le TdT : validation OK |
| Transmis | 11 janvier 2021 à 11h14min33s | Transmis au MI |
| Acquittement reçu | 11 janvier 2021 à 11h14min53s | Reçu par le MI le 2021-01-11 |